

Chaque année, près de 7200 entreprises ferment les portes au Québec depuis une bonne décennie. Est-ce le résultat d'une insuffisance en programmes gouvernementaux pour penser le futur d'une telle activité importante pour l'économie?

Les entreprises québécoises se meurent à une vitesse vertigineuse

La fermeture des PME : état des lieux

Depuis les 4 dernières années, le phénomène de fermeture des PME est recrudescent au Canada. Le Québec comparativement aux Provinces comme l'Ontario et la Colombie britannique enregistre un fort taux de décroissance d'effectif des PME. Autrement dit, le phénomène de création d'entreprises n'est pas proportionnel à celui de fermeture d'entreprises. Les chiffres sont alarmants car en dehors de 2020, l'année 2023 enregistre plus de 7211 fermetures contre 6823 ouvertures, et les mesures de relève tardent encore à être bien implantées. Les mêmes crises touchent pourtant les provinces de L'Ontario et de Colombie britannique mais on peut y observer une bonne politique empêchant à l'entrepreneuriat de mourir, mais de prospérer davantage. Il est donc urgent d'analyser de près le cas du Québec.

Une forte décroissance d'effectifs d'entreprises au Québec. Quelles raisons?

Entre 2020 et 2024, on peut aisément observer une grande décroissance de PME au Québec. Tandis que la croissance est faible. Plusieurs causes expliquent ce trouble :

- → Pandémie de COVID-19 : elle a occasionné une fermeture en masse des PME avec pour conséquence une absence de reprise encore moins d'un accompagnement gouvernemental.
- → Pénurie de main-d'œuvre : sérieux problème pour les PME au Québec dans certains secteurs



- clés comme la restauration, le commerce, l'élevage du bétail, l'éducation, la construction, la santé, etc... Ce manque a ainsi contribué à la fermeture en masse des PME.
- → L'augmentation des coûts des taxes d'électricité, et du salaire minimum a été entre autre l'une des raisons d'un grand découragement et donc de fermeture des PME au Québec. Par exemple, la nouvelle disposition gouvernementale sur le gel du permis de travail dans la région de Montréal accompagnée de l'augmentation du salaire minimum pour certains postes pourrait entrainer des fermetures supplémentaires.
- → L'influence de la concurrence et des changements technologiques qui a très vite déclassé plusieurs entreprises du champ de la concurrence.

La Chambre de Commerce Canada Afrique soucieuse d'accompagner les entrepreneurs et PME, propose quelques pistes de solutions aux décideurs politiques.

Quelques pistes de solutions de la Chambre de Commerce Canada Afrique

Pour la Chambre de Commerce Canada Afrique, la Province du Québec reste une terre fertile pour les PME et surtout pour l'entrepreneuriat francophone. Pour cela, les solutions envisageables sont les suivantes :

- La promotion du repreneuriat : mieux sécuriser l'identité des cédants pour faciliter les démarches de reprise, favoriser des reprises collectives (d'investisseurs étrangers) c'est-à-dire ne pas limiter seulement au repreneur principal et à son conjoint(e), assouplir les conditions d'acquisition notamment la preuve d'actifs nets de 600 000 \$ CAD (la valorisation des actifs nets n'est pas très formalisée en Afrique francophone)
- Un permis spécial de démarrage d'entreprise pour personnes détenant un PTO (Permis de Travail Ouvert) pour les travailleurs étrangers : le gouvernement devrait mettre sur pieds un permis spécial à durée illimitée non transférable et non renouvelable permettant aux personnes détenant un PTO et ayant un profil qualifié ou spécialisé de démarrer une entreprise
- Permis spécial de démarrage de start-up pour des étudiants étrangers qui ont un niveau d'études spécialisé ou du second cycle ou qui possèdent un diplôme canadien dans un domaine économiquement sensible: le gouvernement pourrait renforcer des organismes d'incubation en finançant la mise en place d'un programme spécialisé de démarrage d'entreprise au sein d'un hub d'innovation et d'économie collaborative comme celui que nous avons au sein de Chambre de Commerce Canada Afrique.
- Un programme d'alliance d'affaires : aider les PME à développer des alliances stratégiques, commerciales ou encore des alliances managériales pour faire face à un marché concurrentiel dominé par les Multinationales ou grandes entreprises.
- Optimiser les politiques d'attraction et de rétention de la main d'œuvre temporaire pour les PME: les PME québécoises souffrent de la pénurie de la main-d'œuvre. Les nouvelles dispositions qui ont été prises par le gouvernement notamment la limitation des permis ou des TED et l'augmentation des salaires minimum pourraient décourager plusieurs PME. La Chambre de Commerce Canada Afrique propose d'organiser une table ronde pour une meilleure approche et favoriser le recrutement mais aussi la rétention des TED (Travailleurs Étrangers Temporaires).